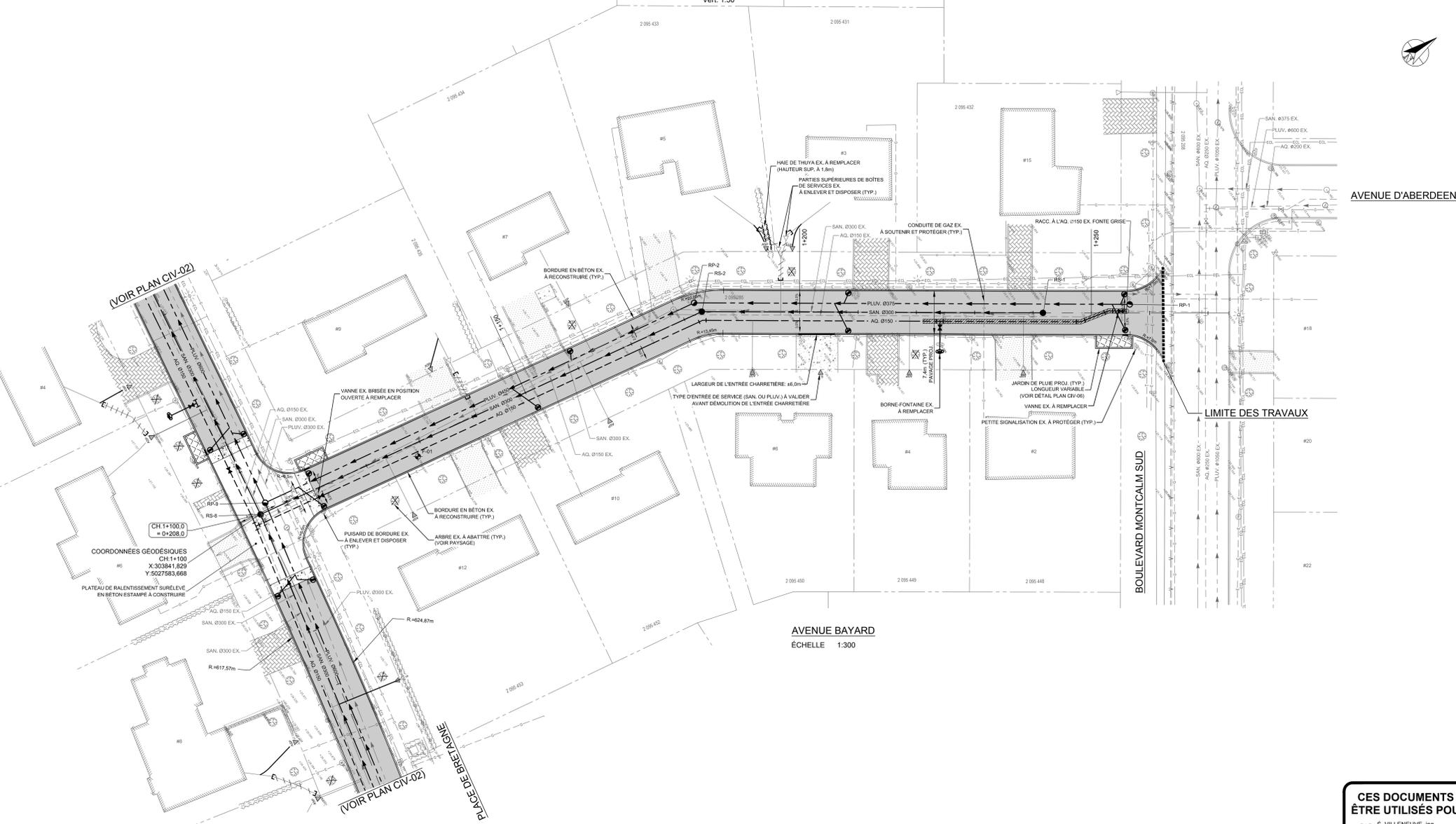


- NOTES:**
- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES (RTU) EXISTANTS CONNUS MONTRÉS OU NON AUX PLANS, PAR LES PROPRIETAIRES DE CES SERVICES.
 - LES POSITIONS ET ELEVATIONS DES DIFFERENTES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS, UTILITES PUBLIQUES OU SERVICES MUNICIPAUX, APPARAISSANT AUX PLANS NE SONT QU'APPROXIMATIVES. AU BESOIN, L'ENTREPRENEUR DEVRA VERIFIER L'EXACTITUDE SUR LE CHANTIER.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT PROCEDER AU REMPLACEMENT DES RESEAUX D'EGOUTS ET D'ADUEQUÉS EXISTANTS DANS LES LIMITES DES TRAVAUX, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS, TOUTES LES CONDUITES ET STRUCTURES EXISTANTES (CONDUITES PRINCIPALES, ENTRÉES DE SERVICES, BORNES FONTAINES, VANNES, REGARDS, PUSARDS, INCLINANT LA CONDUITE DE RACCORDEMENT, ETC.) DOIVENT ÊTRE DESAFFECTÉES PAR ENLEVEMENT.

AVENUE BAYARD
ÉCHELLE Hor. 1:500
Vert. 1:50

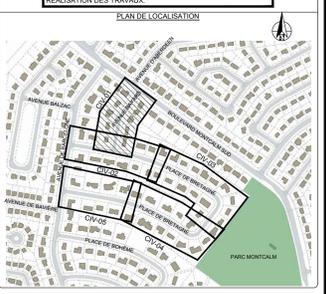


AVENUE BAYARD
ÉCHELLE 1:300

LÉGENDE

EXISTANT	PROJETÉ	DÉSIGNATION
[Symbol]	[Symbol]	BÂTIMENT
[Symbol]	[Symbol]	EGOUT PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	EGOUT SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REFOULEMENT
[Symbol]	[Symbol]	ADUEQUÉ
[Symbol]	[Symbol]	SERVICE À ABANDONNER
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE LOT
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE SERVITUDE
[Symbol]	[Symbol]	ACCOTTEMENT
[Symbol]	[Symbol]	BORDEURE
[Symbol]	[Symbol]	TROTTOIR
[Symbol]	[Symbol]	CLOTURE À MAILLES SERRÉES
[Symbol]	[Symbol]	CLOTURE
[Symbol]	[Symbol]	CLUSIÈRE DE SÉCURITÉ
[Symbol]	[Symbol]	HAIE
[Symbol]	[Symbol]	LIMITÉ DE BOISE
[Symbol]	[Symbol]	ROCALLÉ ET/OU AMÉNAGEMENT PAYSAGER
[Symbol]	[Symbol]	HAUT DE TALLIS
[Symbol]	[Symbol]	BAS DE TALLIS
[Symbol]	[Symbol]	BORD FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	CENTRE FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	GASOUC
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE DISTRIBUION SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONIQUE AÉRIEN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	MASSELS SOUTERRAINS
[Symbol]	[Symbol]	REGARD SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	REGARD-PUSARD
[Symbol]	[Symbol]	PUSARD
[Symbol]	[Symbol]	PUSARD RECTANGULAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD HYDRO
[Symbol]	[Symbol]	REGARD BELL
[Symbol]	[Symbol]	POSTE DE POMPAGE
[Symbol]	[Symbol]	CHAÎNAGE DE VIVANE
[Symbol]	[Symbol]	BORNE-FONTAINE
[Symbol]	[Symbol]	VANNE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE DE SERVICES PRIVÉS
[Symbol]	[Symbol]	RÉDUIT
[Symbol]	[Symbol]	ROUCHON
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC HAUBAN
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE PRIVÉ
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (H.C.)
[Symbol]	[Symbol]	TRaverse ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU DE SIGNALISATION
[Symbol]	[Symbol]	ENSEIGNE DOUBLE ET SIMPLE
[Symbol]	[Symbol]	FORAGE
[Symbol]	[Symbol]	ARBRES/ARBUSTES
[Symbol]	[Symbol]	ARBRE À ABATTRE
[Symbol]	[Symbol]	SOUCHE À ENLEVER ET À DISPOSER
[Symbol]	[Symbol]	ELEVATION
[Symbol]	[Symbol]	RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT
[Symbol]	[Symbol]	ROC PROBABLE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE BISSÉCANTE
[Symbol]	[Symbol]	PAVAGE PROJETÉ
[Symbol]	[Symbol]	NOUE PROJETÉE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVAGE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (GRAVIER)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PIERRE NATURELLE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVÉS/LIN)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (BÉTON)

DES REPERES DE NIVELLEMENT SERONT FOURNIS LORS DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



REVISIONS	DATE	DESCRIPTION	PROJETÉ	VALIDÉ
02	09-03-2021	ÉMISSION POUR SOUMISSION	E.V.	E.V.
01	22-12-2020	ÉMISSION POUR COMMENTAIRES 70%	E.V.	E.V.
00	20-02-2020	ÉMISSION POUR SOUMISSION (ANNULÉ)	B.C.	B.C.

REVISIONS	DATE	DESCRIPTION	PROJETÉ	VALIDÉ
ÉMISSIONS / RÉVISIONS				

Projet
**RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES
PLACE DE BRETAGNE
ET AVENUE BAYARD**

Titre
**AVENUE BAYARD
PLAN ET PROFIL
CH. 1+080 @ 1+300**

VILLE DE CANDIAC
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE

Préparé par: **É. VILLENEUVE, ing.**
Révisé par: **F. AMROUN, tech.**
Validé par: **C. QUENNEVILLE, tech.**
Approuvé par: **É. VILLENEUVE, ing.**

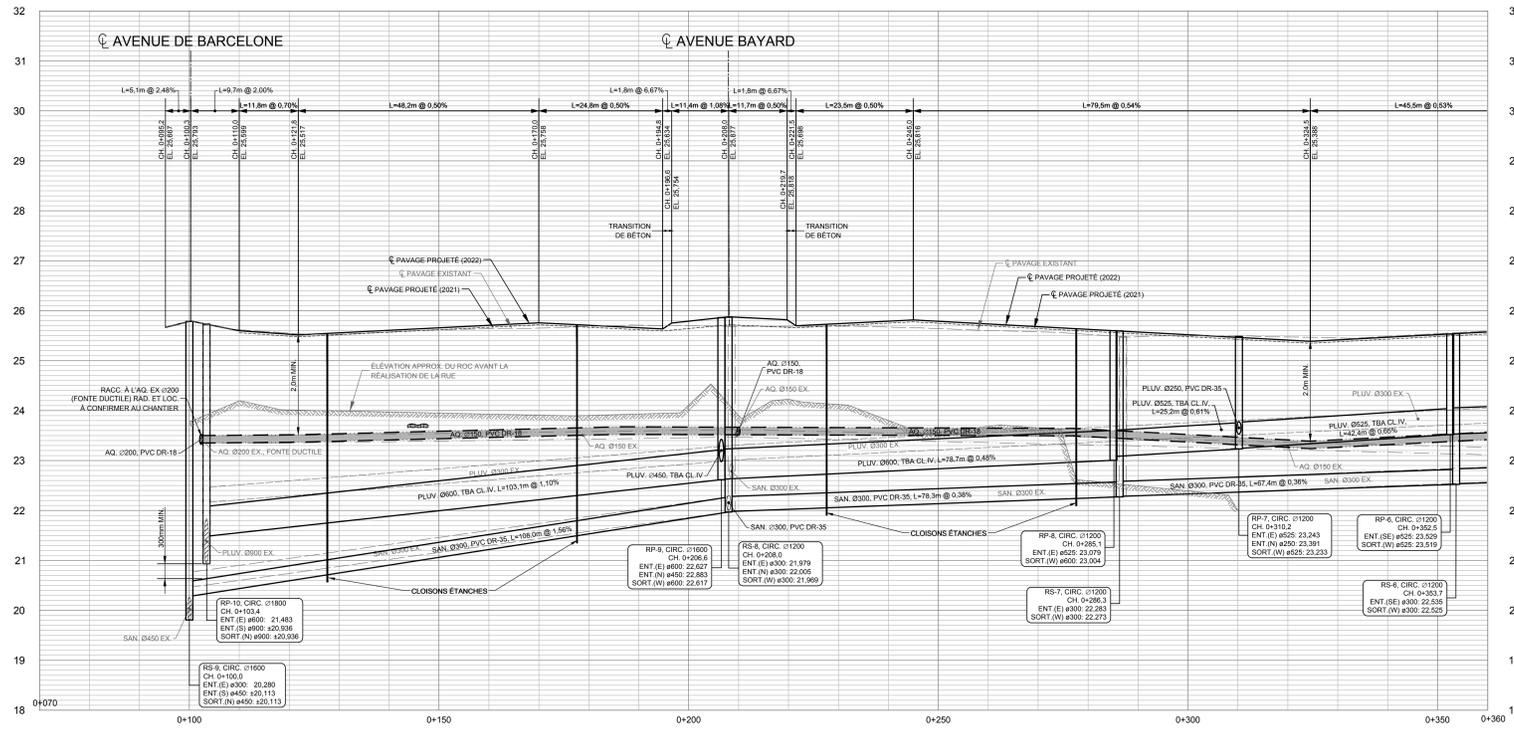
Échelle: **INDIQUÉE**
Date: **21-11-2019**
Planche: **01 de 07**

Projet: **2106-ST**

Discipline: **CIV**

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS
ÊTRE UTILISÉS POUR CONSTRUCTION**

PAR: **É. VILLENEUVE, ing.** DATE: **09-03-2021**



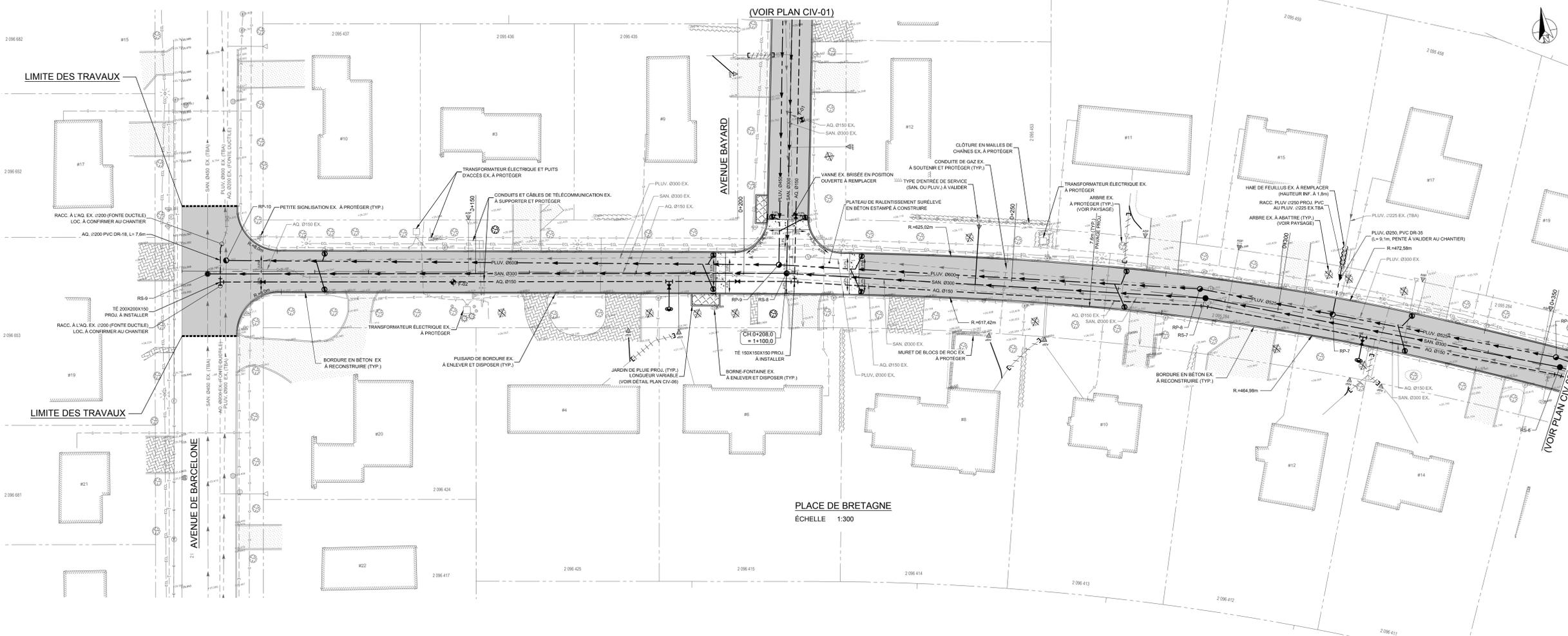
PLACE DE BRETAGNE
ÉCHELLE Hor. 1:500
Vert. 1:50

- NOTES:**
- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES (RTU) EXISTANTS CONNUS MONTRÉS OU NON AUX PLANS, PAR LES PROPRIÉTAIRES DE CES SERVICES.
 - LES POSITIONS ET ÉLÉVATIONS DES DIFFÉRENTS STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS, UTILITÉS PUBLIQUES OU SERVICES MUNICIPAUX, APPARAISSANT AUX PLANS NE SONT QU'APPROXIMATIVES. AU BESOIN, L'ENTREPRENEUR DEVRA EN VÉRIFIER L'EXACTITUDE SUR LE CHANTIER.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT PROCÉDER AU REMPLACEMENT DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'EAU QU'EXISTANTS DANS LES LIMITES DES TRAVAUX, À MOINS INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS, TOUTES LES CONDUITES ET STRUCTURES EXISTANTES (CONDUITES PRINCIPALES, ENTRÉES DE SERVICES, BORNES-FONTAINES, VANNES, REGARDS, PUISARDS, INCLUANT LA CONDUITE DE RACCORDEMENT, ETC.) DOIVENT ÊTRE DESAFFECTÉES PAR ENLEVEMENT.

LÉGENDE

EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION
[Symbol]	[Symbol]	BÂTIMENT
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REFOULEMENT
[Symbol]	[Symbol]	AQUEDUC
[Symbol]	[Symbol]	SERVICE À ABANDONNER
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE DDT
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE SERVICE
[Symbol]	[Symbol]	ACCOTTEMENT
[Symbol]	[Symbol]	BORDURE
[Symbol]	[Symbol]	TROTTOIR
[Symbol]	[Symbol]	CLOTURE À MAILLES SERRÉES
[Symbol]	[Symbol]	CLOTURE
[Symbol]	[Symbol]	GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ
[Symbol]	[Symbol]	HAE
[Symbol]	[Symbol]	LIMITE DE BOISE
[Symbol]	[Symbol]	ROCALLÉ ET/OU AMÉNAGEMENT PAYSAGER
[Symbol]	[Symbol]	HAUT DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BAS DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BORD FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	CENTRE FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	GAZON
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE DISTRIBUCTION SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE/TELEPHONIQUE AERIEN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	MASSIFS SOUTERRAINS
[Symbol]	[Symbol]	PONCEAU
[Symbol]	[Symbol]	REGARD SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	REGARD-PUISARD
[Symbol]	[Symbol]	PUISARD
[Symbol]	[Symbol]	PUISARD RECTANGULAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD HYDRO
[Symbol]	[Symbol]	REGARD BELL
[Symbol]	[Symbol]	POSTE DE POMPAGE
[Symbol]	[Symbol]	CHAMBRE DE VANNE
[Symbol]	[Symbol]	BORNE-FONTAINE
[Symbol]	[Symbol]	VANNE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉES DE SERVICES PRIVÉS
[Symbol]	[Symbol]	REDUIT
[Symbol]	[Symbol]	BOUCHON
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC HAUBAN
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE PRIVÉ
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (H.Q.)
[Symbol]	[Symbol]	TRAVÈRE ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU DE SIGNALISATION
[Symbol]	[Symbol]	ENSEIGNE DOUBLE ET SIMPLE
[Symbol]	[Symbol]	FORAGE
[Symbol]	[Symbol]	ARBRES/SARBUSTES
[Symbol]	[Symbol]	ARBRE À BATTRE
[Symbol]	[Symbol]	SOLUÇE À ENLEVER ET À DISPOSER
[Symbol]	[Symbol]	ÉLÉVATION
[Symbol]	[Symbol]	RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE DESCENDANTE
[Symbol]	[Symbol]	PAVAGE PROJETÉ
[Symbol]	[Symbol]	NOUVEAU PAVAGE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVAGE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (GRAVIER)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PIÈRE NATURELLE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVE-UN)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (BÉTON)

DES REPÈRES DE NIVEAU SERONT FOURNIS LORS DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



PLACE DE BRETAGNE
ÉCHELLE 1:300

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR CONSTRUCTION
PAR: É. VILLENEUVE, ing. DATE: 09-03-2021

ST-2018-12
CIV
02
02

REV.	DATE	DESCRIPTION	Projeté	Vérifié
02	09-03-2021	ÉMISSION POUR SOUMISSION	É.V.	É.V.
01	22-12-2020	ÉMISSION POUR COMMENTAIRES 70%	É.V.	É.V.
00	20-02-2020	ÉMISSION POUR SOUMISSION (ANNULÉ)	B.C.	B.C.

ÉMISSIONS / RÉVISIONS

RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES
PLACE DE BRETAGNE ET AVENUE BAYARD

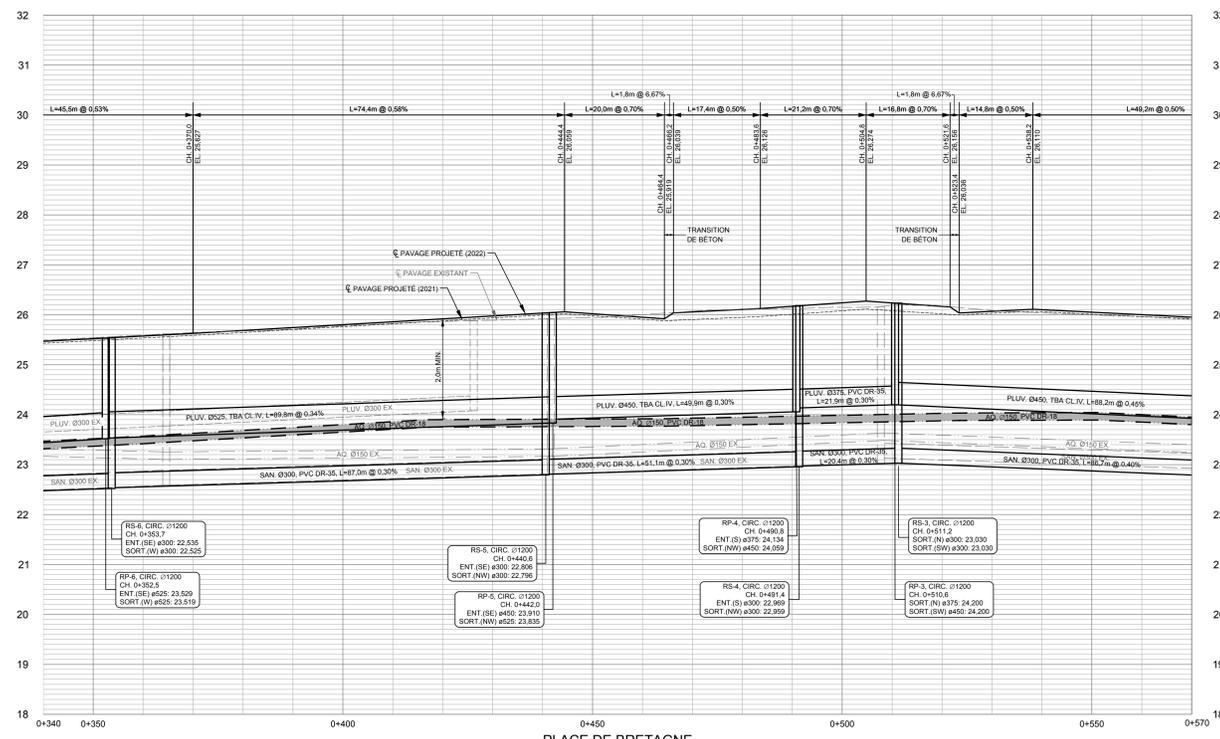
PLACE DE BRETAGNE
PLAN ET PROFIL
CH. 0+070 @ 0+360

VILLE DE CANDIAC
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

CANDIAC
ma ville sous les arbres

Préparé: É. VILLENEUVE, ing. Échelle: INDIQUÉE
Dessiné: F. AMROUN, tech. Date: 21-11-2019
Validé: C. QUENVILLE, tech. Planche: 02 de 07
Approuvé: É. VILLENEUVE, ing.

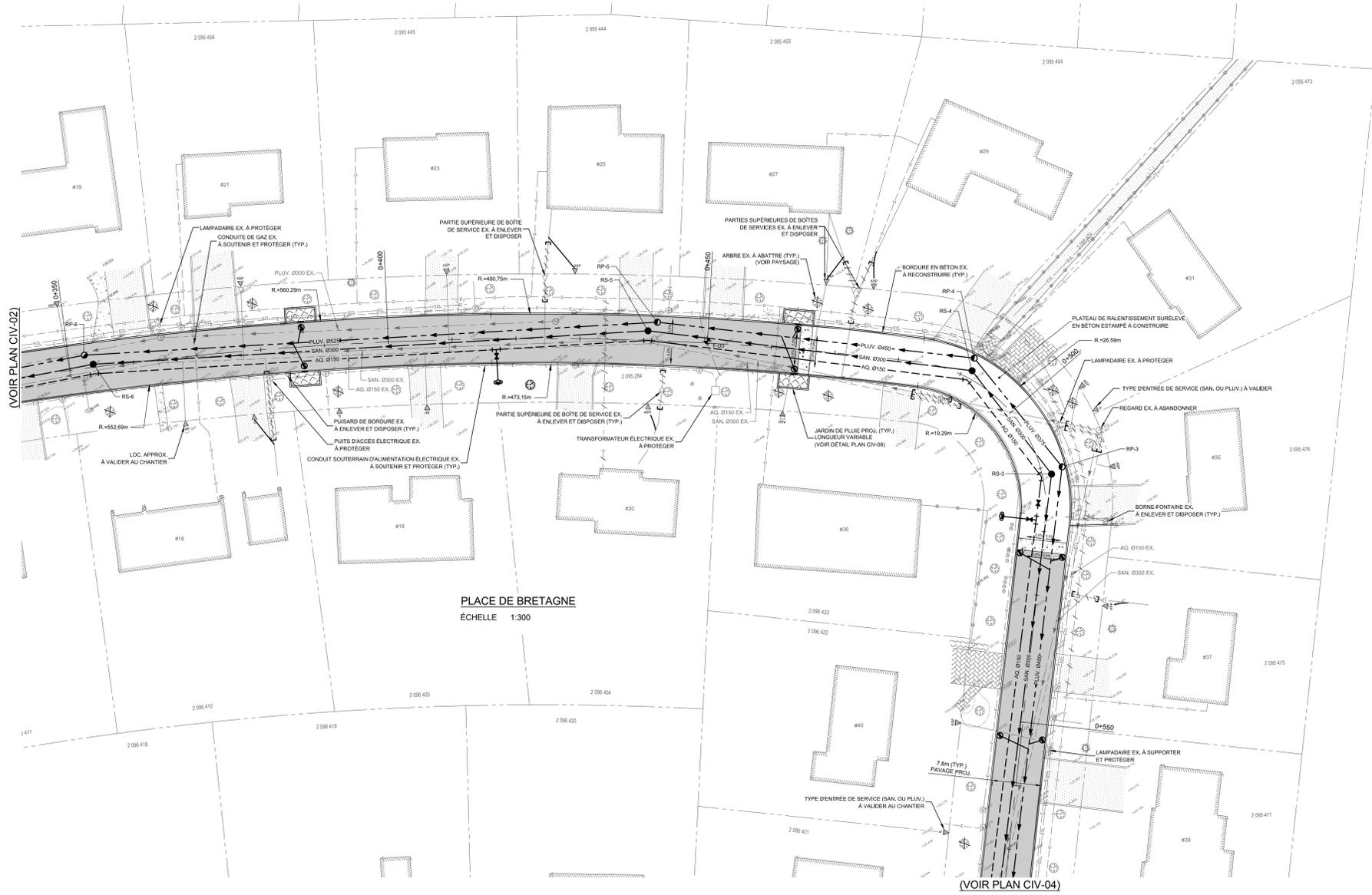
Projet: 2106-ST
Discipline: CIV
Révision: 02



PLACE DE BRETAGNE
ÉCHELLE Hor. 1:500
Vert. 1:50

NOTES:

- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES (RTP) EXISTANTS CONNUS MONTRÉS OU NON AUX PLANS, PAR LES PROPRIÉTAIRES DE CES SERVICES.
- LES POSITIONS ET ÉLEVATIONS DES DIFFÉRENTES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS, UTILITÉS PUBLIQUES OU SERVICES MUNICIPAUX, APPARAISSANT AUX PLANS NE SONT QU'APPROXIMATIVES AU BESOIN. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER L'EXACTITUDE SUR LE CHANTIER.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PROCÉDER AU REMPLACEMENT DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'ADUQUIC EXISTANTS DANS LES LIMITES DES TRAVAUX. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS, TOUTES LES CONDUITES ET STRUCTURES EXISTANTES (CONDUITES PRINCIPALES, ENTRÉES DE SERVICES, BORNES FONTAINES, VANNES, REGARDS, PUISARDS, INCLINANT LA CONDUITE DE RACCORDEMENT, ETC.) DOIVENT ÊTRE DÉSACTIVÉES PAR ENLEVEMENT.



PLACE DE BRETAGNE
ÉCHELLE 1:300

LÉGENDE

EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION
[Symbol]	[Symbol]	BÂTIMENT
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	FOUOLEMENT
[Symbol]	[Symbol]	ADUQUIC
[Symbol]	[Symbol]	SERVICE ABANDONNER
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE LOT
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE SERVICE
[Symbol]	[Symbol]	ACCOTTEMENT
[Symbol]	[Symbol]	BORDURE
[Symbol]	[Symbol]	TROTTOIR
[Symbol]	[Symbol]	CLÔTURE À MALLS SERRÉES
[Symbol]	[Symbol]	CLÔTURE
[Symbol]	[Symbol]	GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ
[Symbol]	[Symbol]	HAE
[Symbol]	[Symbol]	LIMITÉ DE BOISE
[Symbol]	[Symbol]	ROCADE ET/OU AMÉNAGEMENT PAYSAGER
[Symbol]	[Symbol]	HAUT DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BAS DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BORD FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	CENTRE FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	GAZONC
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLÉ DISTRIBUTION SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE/TELÉPHONIQUE AÉRIEN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	MASSIFS SOUTERRAINS
[Symbol]	[Symbol]	PONCEAU
[Symbol]	[Symbol]	REGARD SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	REGARD PUISARD
[Symbol]	[Symbol]	PUISARD
[Symbol]	[Symbol]	PUISARD RECTANGULAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD HYDRO
[Symbol]	[Symbol]	REGARD BELL
[Symbol]	[Symbol]	POSTE DE POMPAGE
[Symbol]	[Symbol]	CHAMBRE DE VANNE
[Symbol]	[Symbol]	BORNE-FONTAINE
[Symbol]	[Symbol]	VANNE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉES DE SERVICES PRIVÉES
[Symbol]	[Symbol]	REDUIT
[Symbol]	[Symbol]	BOUCHON
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC HAUBAN
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE PRIVÉ
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (H.Q.)
[Symbol]	[Symbol]	TRAVERSE ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU DE SIGNALISATION
[Symbol]	[Symbol]	ENSEIGNE DOUBLE ET SIMPLE
[Symbol]	[Symbol]	FORAGE
[Symbol]	[Symbol]	ARBRES/ARBUSTES
[Symbol]	[Symbol]	ARBRE À ABATRE
[Symbol]	[Symbol]	SOLUCHE À ENLEVER ET À DISPOSER
[Symbol]	[Symbol]	ÉLEVATION
[Symbol]	[Symbol]	RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT
[Symbol]	[Symbol]	ROC PROBABLE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE DESCENDANTE
[Symbol]	[Symbol]	PAVAGE PROJETÉ
[Symbol]	[Symbol]	NOUVEAU PROJETÉ
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVAGE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (GRAVIER)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PIÈRE NATURELLE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVÉ-LIN)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (BÉTON)



REV.	DATE	DESCRIPTION	Projeté	Par
02	09-03-2021	ÉMISSION POUR SOUMISSION	E.V.	E.V.
01	22-12-2020	ÉMISSION POUR COMMENTAIRES 70%	E.V.	E.V.
00	20-02-2020	ÉMISSION POUR SOUMISSION (ANNULÉ)	B.C.	B.C.

ÉMISSIONS / REVISIONS

RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES
PLACE DE BRETAGNE
ET AVENUE BAYARD

Titre
PLACE DE BRETAGNE
PLAN ET PROFIL
CH. 0+340 @ 0+570

VILLE DE CANDIAC
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

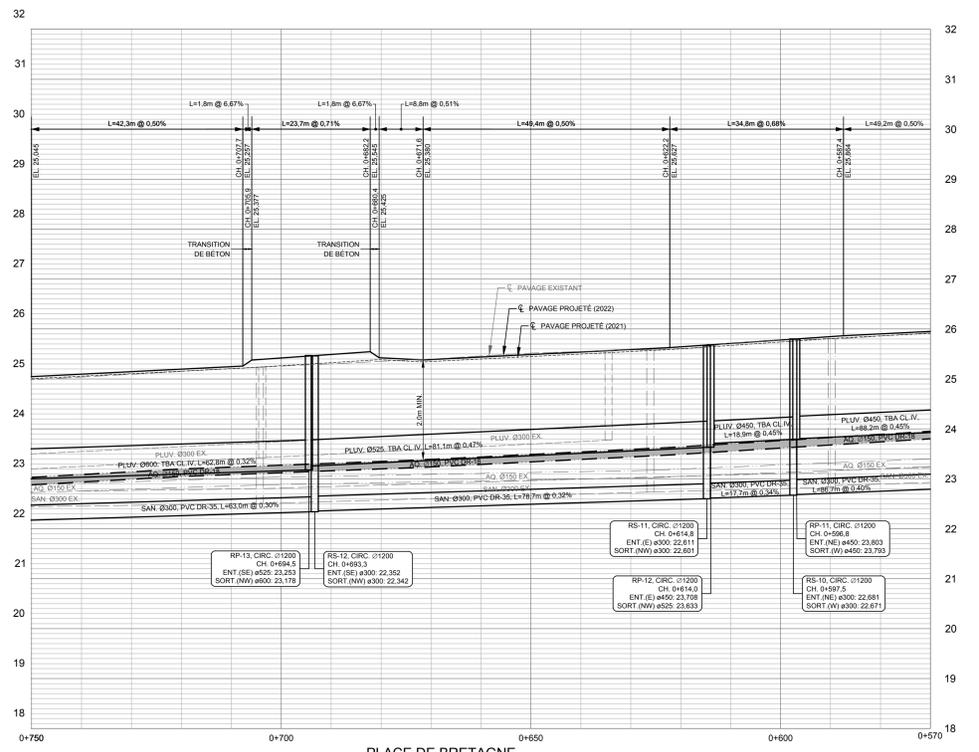
CANDIAC
ma ville sous les arbres

Préparé: É. VILLENEUVE, ing.
Dessiné: F. AMROUN, tech.
Validé: C. QUENNEVILLE, tech.
Approuvé: É. VILLENEUVE, ing.

Échelle: INDIQUÉE
Date: 21-11-2019
Planche: 03 de 07

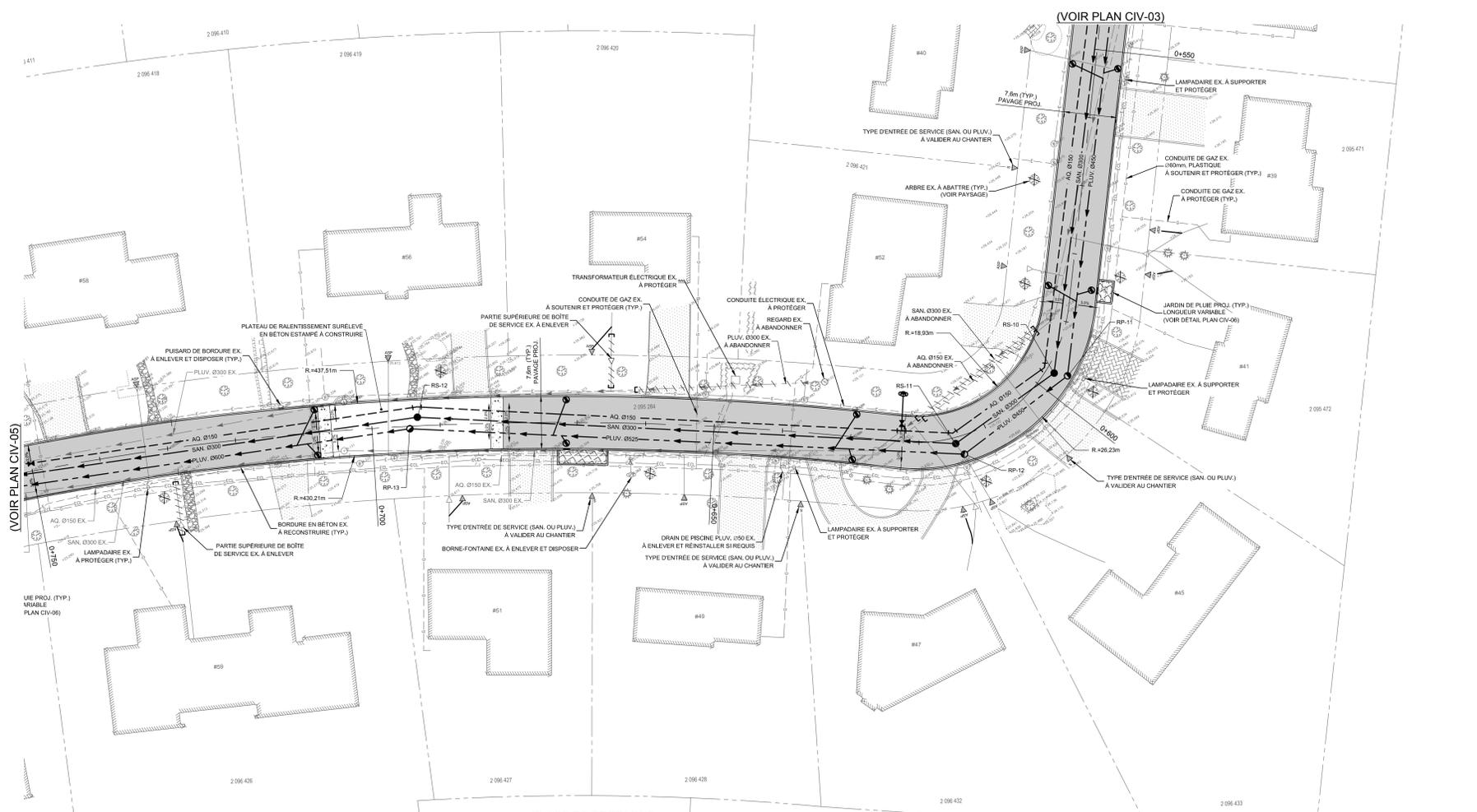
Projet: 2106-ST
Discipline: CIV
Révision: 02

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR CONSTRUCTION
PAR: É. VILLENEUVE, ing. DATE: 09-03-2021



PLACE DE BRETAGNE
ÉCHELLE Hor: 1:500
Vert: 1:50

- NOTES**
- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES (RTU) EXISTANTS CONNUS, MONTRES OU NON AUX PLANS, PAR LES PROPRIÉTAIRES DE CES SERVICES.
 - LES POSITIONS ET ÉLEVATIONS DES DIFFÉRENTES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS, UTILITÉS PUBLIQUES OU SERVICES MUNICIPAUX, APPARAISSANT AUX PLANS NE SONT QU'APPROXIMATIVES. AU BESOIN, L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER L'EXACTITUDE SUR LE CHANTIER.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT PROCÉDER AU REMPLACEMENT DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'ADUQUEDUC EXISTANTS DANS LES LIMITES DES TRAVAUX. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS, TOUTES LES CONDUITES ET STRUCTURES EXISTANTES (CONDUITES PRINCIPALES, ENTRÉES DE SERVICES, BORNES-FONTAINES, VANNES, REGARDS, PUSARDS, INCLINANT LA CONDUITE DE RACCORDEMENT, ETC.) DOIVENT ÊTRE DÉSAFFECTÉES PAR ENLEVEMENT.



PLACE DE BRETAGNE
ÉCHELLE 1:300

LÉGENDE

EXISTANT	PROJETÉ	BÂTIMENT
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REFOULEMENT
[Symbol]	[Symbol]	ADUQUEDUC
[Symbol]	[Symbol]	SERVICE À ABANDONNER
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE LOT
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE SERVITUDE
[Symbol]	[Symbol]	ACCOTTEMENT
[Symbol]	[Symbol]	BORDURE
[Symbol]	[Symbol]	TROTTOIR
[Symbol]	[Symbol]	CLÔTURE À MAILLES SERRÉES
[Symbol]	[Symbol]	CLÔTURE
[Symbol]	[Symbol]	CLUSIÈRE DE SÉCURITÉ
[Symbol]	[Symbol]	HAIE
[Symbol]	[Symbol]	LIMITÉ DE BOISE
[Symbol]	[Symbol]	ROCALLÉ ET/OU AMÉNAGEMENT PAYSAGER
[Symbol]	[Symbol]	HAUT DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BAS DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BORD FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	CENTRE FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	ADUQUEDUC
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE DISTRIBUION SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONIQUE AÉRIEN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	MASSIFS SOUTERRAINS
[Symbol]	[Symbol]	REGARD SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	PUSARD
[Symbol]	[Symbol]	PUSARD RECTANGULAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD HYDRO
[Symbol]	[Symbol]	REGARD BELL
[Symbol]	[Symbol]	POSTE DE POMPAGE
[Symbol]	[Symbol]	CHAMBRE DE VANNES
[Symbol]	[Symbol]	BORNE-FONTAINE
[Symbol]	[Symbol]	VANNE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE DE SERVICES PRIVÉS
[Symbol]	[Symbol]	REGARD
[Symbol]	[Symbol]	BOUCHON
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC HAUBAN
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE PRIVÉ
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (H.C.)
[Symbol]	[Symbol]	TRaverse ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU DE SIGNALISATION
[Symbol]	[Symbol]	ENSEIGNE DOUBLE ET SIMPLE
[Symbol]	[Symbol]	FORAGE
[Symbol]	[Symbol]	ARBRES/ARBUSTES
[Symbol]	[Symbol]	ARBRE À ABATTRE
[Symbol]	[Symbol]	SOUCHE À ENLEVER ET À DISPOSER
[Symbol]	[Symbol]	ELEVATION
[Symbol]	[Symbol]	RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT
[Symbol]	[Symbol]	ROC PROBABLE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE DESCENDANTE
[Symbol]	[Symbol]	PAVAGE PROJETÉ
[Symbol]	[Symbol]	NOUE PROJETÉE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVAGE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (GRAVIER)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PIERRE NATURELLE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVELENS)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (BÉTON)

DES RÉPÈRES DE NIVELLEMENT SERONT FOURNIS LORS DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



REV.	DATE	DESCRIPTION	Préparé Par	Vérifié Par
02	09-03-2021	ÉMIS POUR SOUMISSION	E.V.	E.V.
01	22-12-2020	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 70%	E.V.	E.V.
00	20-02-2020	ÉMIS POUR SOUMISSION (ANNULÉ)	B.C.	B.C.

ÉMISSIONS / RÉVISIONS	
Scénario	

Projet
**RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES
PLACE DE BRETAGNE
ET AVENUE BAYARD**

Titre
**PLACE DE BRETAGNE
PLAN ET PROFIL
CH. 0+570 @ 0+750**

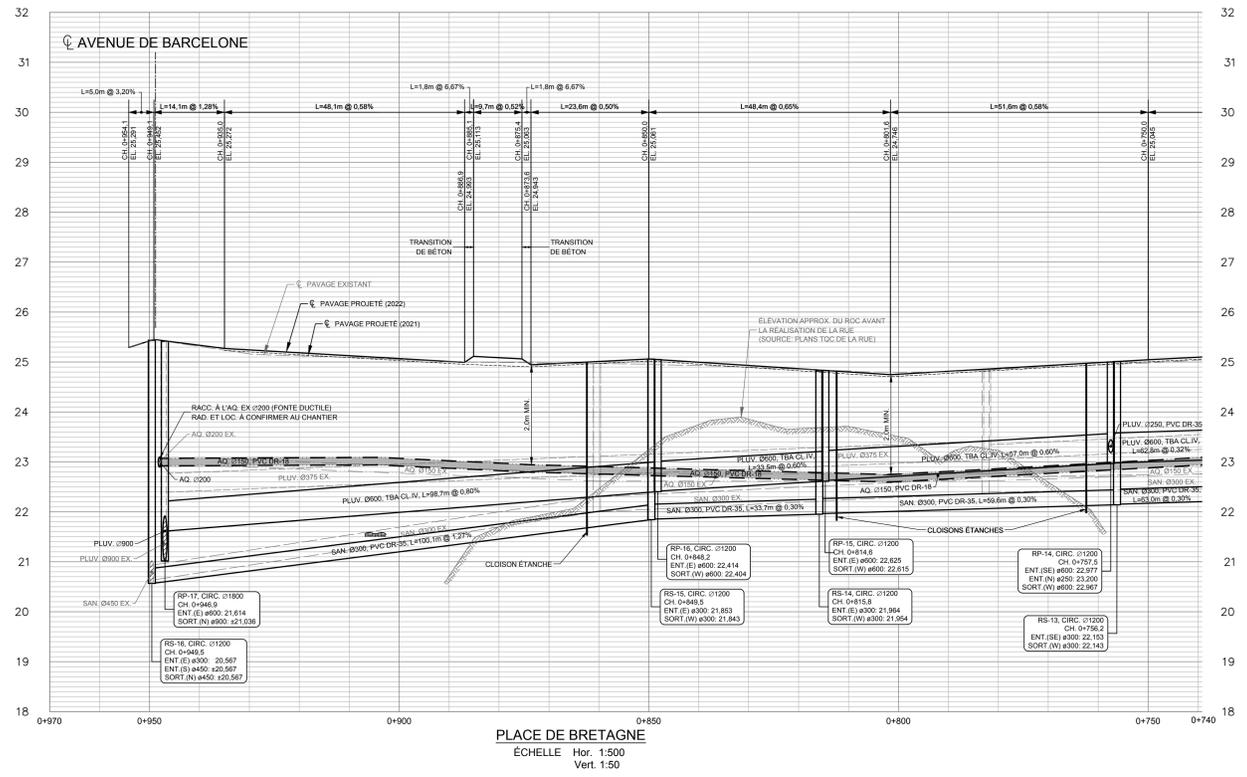
VILLE DE CANDIAC
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE

Préparé: **E. VILLENEUVE, ing.**
Validé: **C. QUENNEVILLE, tech.**
Approuvé: **E. VILLENEUVE, ing.**

Échelle: **INDIQUÉE**
Date: **21-11-2019**
Planche: **04 de 07**

Numéro de projet: **ST-2018-12** Discipline: **CIV** Numéro de dessin: **04** Révision: **02**

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR CONSTRUCTION
PAR: E. VILLENEUVE, ing. DATE: 04-03-2021



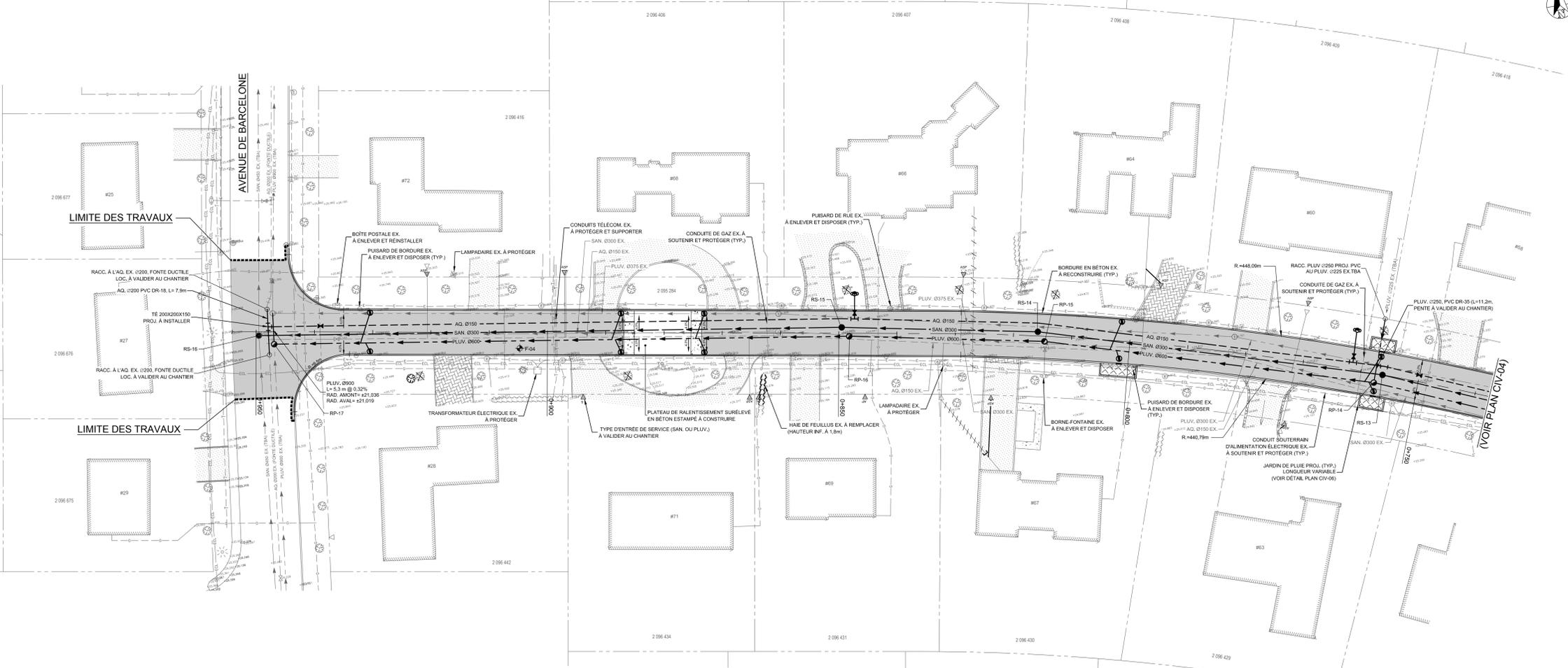
NOTES

- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES (RTU) EXISTANTS CONNUS MONTRÉS OU NON AUX PLANS, PAR LES PROPRIÉTAIRES DE CES SERVICES.
- LES POSITIONS ET ÉLEVATIONS DES DIFFÉRENTES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS, UTILITÉS PUBLIQUES OU SERVICES MUNICIPAUX APPARAISSANT AUX PLANS NE SONT QU'APPROXIMATIVES. AU BESOIN, L'ENTREPRENEUR DEVRA EN VÉRIFIER L'EXACTITUDE SUR LE CHANTIER.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PROCÉDER AU REMPLACEMENT DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUCS EXISTANTS DANS LES LIMITES DES TRAVAUX, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS, TOUTES LES CONDUITES ET STRUCTURES EXISTANTES (CONDUITES PRINCIPALES, ENTRÉES DE SERVICES, BORNES-FONTAINES, VANNES, REGARDS, PUISARDS, INCLUANT LA CONDUITE DE RACCORDEMENT, ETC.) DOIVENT ÊTRE DÉSAFFECTÉES PAR ENLÈVEMENT.

LÉGENDE

EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION
[Symbol]	[Symbol]	BÂTIMENT
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	ÉGOUT SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REFOULEMENT
[Symbol]	[Symbol]	AQUEDUC
[Symbol]	[Symbol]	SERVICE À ABANDONNER
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE DOT
[Symbol]	[Symbol]	LIGNE DE SERVICE
[Symbol]	[Symbol]	ACCOTTEMENT
[Symbol]	[Symbol]	BORDURE
[Symbol]	[Symbol]	TROTTOIR
[Symbol]	[Symbol]	CLOTURE À MALLÉS SERRÉES
[Symbol]	[Symbol]	CLOTURE
[Symbol]	[Symbol]	GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ
[Symbol]	[Symbol]	HAE
[Symbol]	[Symbol]	LIMITE DE BOISE
[Symbol]	[Symbol]	ROCADE ET/OU AMÉNAGEMENT PAYSAGER
[Symbol]	[Symbol]	HAUT DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BAS DE TALUS
[Symbol]	[Symbol]	BORD FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	CENTRE FOSSE
[Symbol]	[Symbol]	GAZONC
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLÉ DISTRIBUTION SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE/TELÉPHONIQUE AÉRIEN
[Symbol]	[Symbol]	CÂBLE ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN
[Symbol]	[Symbol]	MASSIFS SOUTERRAINS
[Symbol]	[Symbol]	PONCEAU
[Symbol]	[Symbol]	REGARD SANITAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD PLUVIAL
[Symbol]	[Symbol]	REGARD PUISARD
[Symbol]	[Symbol]	PUISARD
[Symbol]	[Symbol]	PUISARD RECTANGULAIRE
[Symbol]	[Symbol]	REGARD HYDRO
[Symbol]	[Symbol]	REGARD BELL
[Symbol]	[Symbol]	POSTE DE POMPAGE
[Symbol]	[Symbol]	CHAMBRE DE VANNE
[Symbol]	[Symbol]	BORNE-FONTAINE
[Symbol]	[Symbol]	VANNE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE DE SERVICES PRIVÉES
[Symbol]	[Symbol]	REDUIT
[Symbol]	[Symbol]	BOUCHON
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO
[Symbol]	[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC HAUBAN
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE
[Symbol]	[Symbol]	LAMPADAIRE PRIVÉ
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (H.Q.)
[Symbol]	[Symbol]	TRAVERSE ÉLECTRIQUE
[Symbol]	[Symbol]	PANNEAU DE SIGNALISATION
[Symbol]	[Symbol]	ENSEIGNE DOUBLE ET SIMPLE
[Symbol]	[Symbol]	FORAGE
[Symbol]	[Symbol]	ARBRES/ARBUSTES
[Symbol]	[Symbol]	ARBRE À BATTRE
[Symbol]	[Symbol]	SOLUÇE À ENLEVER ET À DISPOSER
[Symbol]	[Symbol]	ÉLEVATION
[Symbol]	[Symbol]	RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT
[Symbol]	[Symbol]	ROC PROBABLE
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE DESCENDANTE
[Symbol]	[Symbol]	PAVAGE PROJETÉ
[Symbol]	[Symbol]	NOUVEAU PROJETÉ
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVAGE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (GRAVIER)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PIÈRE NATURELLE)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVÉ-LIN)
[Symbol]	[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (BÉTON)

DES REPÈRES DE NIVELLEMENT SERONT FOURNIS LORS DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



REV.	DATE	DESCRIPTION	PHYSIEN	VÉRIFIÉ
02	09-03-2021	ÉMISSION POUR SOUMISSION	E.V.	E.V.
01	22-12-2020	ÉMISSION POUR COMMENTAIRES 70%	E.V.	E.V.
00	20-02-2020	ÉMISSION POUR SOUMISSION (ANNULÉ)	B.C.	B.C.

ÉMISSIONS / RÉVISIONS

Projet: **RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PLACE DE BRETAGNE ET AVENUE BAYARD**

Titre: **PLACE DE BRETAGNE PLAN ET PROFIL CH. 0+740 @ 0+970**

VILLE DE CANDIAC
 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
 100, rue Montcalm
 Candiac, Québec J3B 3L3
 Téléphone: (450) 444-0000
 Télécopieur: (450) 444-6009

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR CONSTRUCTION

PAR: É. VILLENEUVE, ing. DATE: 09-03-2021

Préparé: É. VILLENEUVE, ing. Échelle: INDÉQUÉE

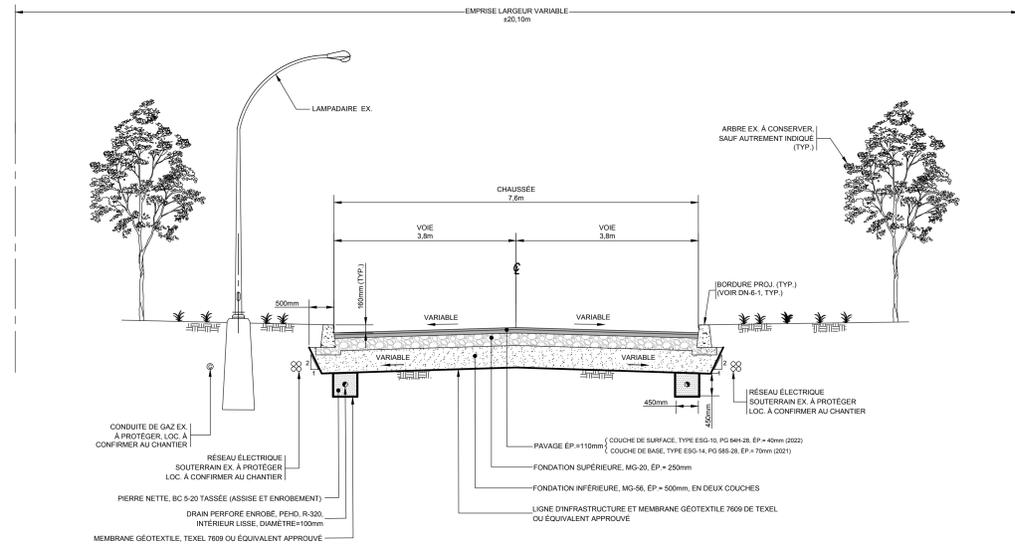
Dessiné: F. AMROUN, tech. Date: 21-11-2019

Validé: C. QUENNEVILLE, tech. Planche: 05 de 07

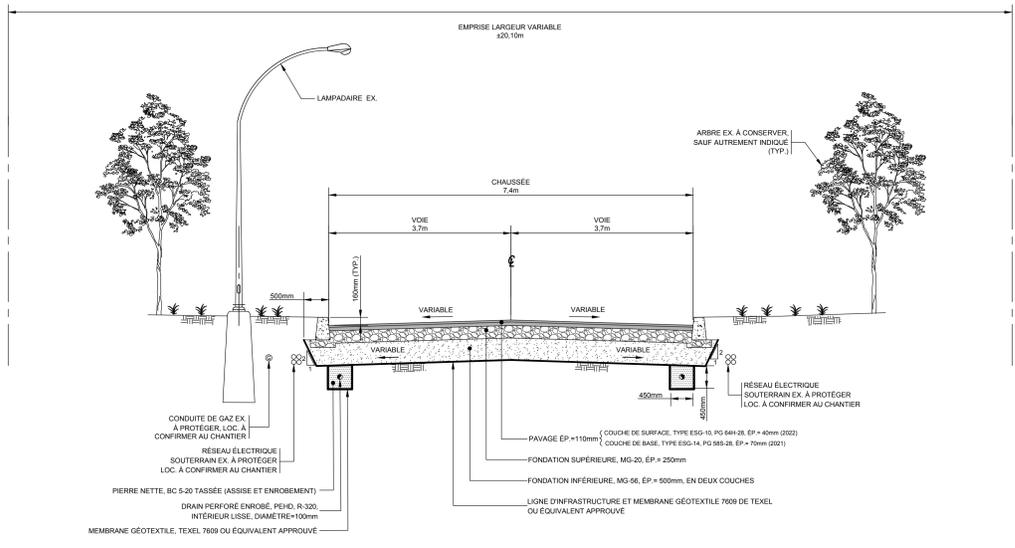
Approuvé: É. VILLENEUVE, ing.

Numéro de contrat: 2106-ST

Numéro de projet: ST-2018-12 Discipline: CIV Numéro de dessin: 05 Révision: 02



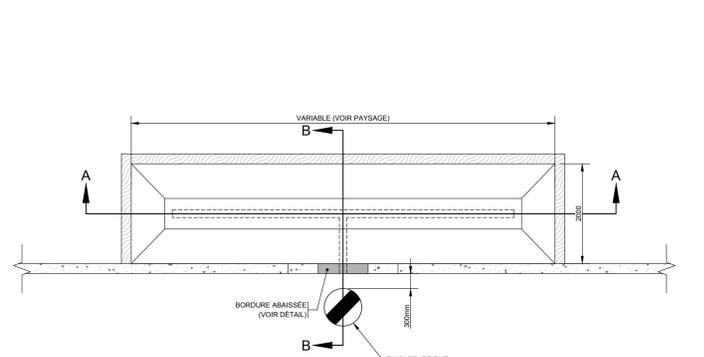
COUPE-TYPE CHAUSSÉE PROJETÉE AVENUE BAYARD
ÉCHELLE: AUCUNE



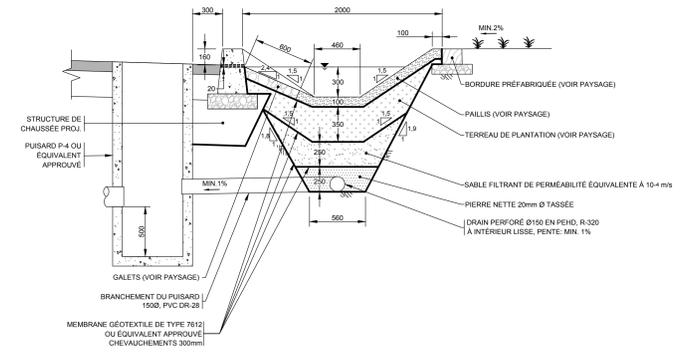
COUPE-TYPE CHAUSSÉE PROJETÉE AVENUE BAYARD
ÉCHELLE: AUCUNE

NOTES:
- TOUTES LES COUCHES DE LA FONDATION SERONT COMPACTÉES À 90% DU P.M.
- TOUS LES MATÉRIAUX DE CHAUSSÉE DEVONT ÊTRE CONFORMES AUX CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
* FONDATION DE CHAUSSÉE ET * PAVAGE DE LA VILLE ET DU CCDS DU MTO, ÉDITION EN VIGUEUR.

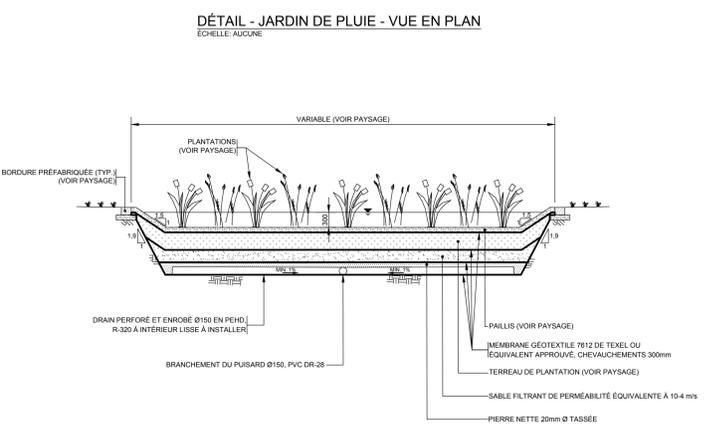
NOTES:
- TOUTES LES COUCHES DE LA FONDATION SERONT COMPACTÉES À 90% DU P.M.
- TOUS LES MATÉRIAUX DE CHAUSSÉE DEVONT ÊTRE CONFORMES AUX CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
* FONDATION DE CHAUSSÉE ET * PAVAGE DE LA VILLE ET DU CCDS DU MTO, ÉDITION EN VIGUEUR.



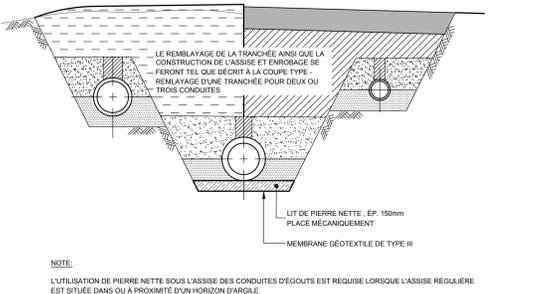
DÉTAIL - JARDIN DE PLUIE - VUE EN PLAN
ÉCHELLE: AUCUNE



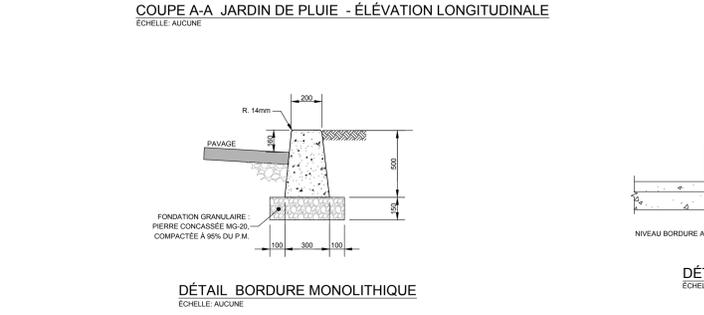
COUPE B-B JARDIN DE PLUIE - ÉLÉVATION TRANSVERSALE
ÉCHELLE: AUCUNE



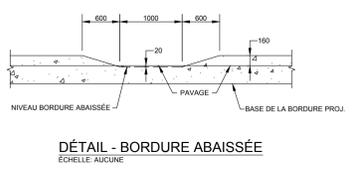
COUPE A-A JARDIN DE PLUIE - ÉLÉVATION LONGITUDINALE
ÉCHELLE: AUCUNE



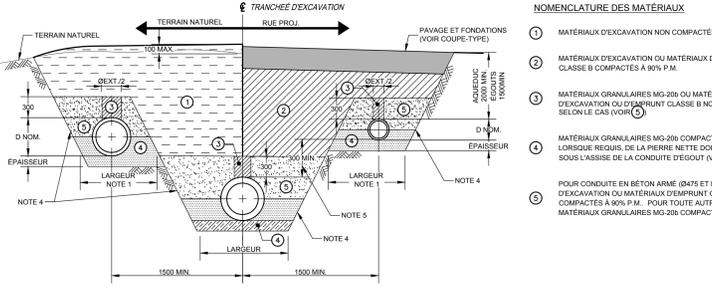
DÉTAIL - UTILISATION DE PIERRE NETTE SOUS L'ASSISE DE CONDUITE D'ÉGOUT
ÉCHELLE: AUCUNE



DÉTAIL BORDURE MONOLITHIQUE
ÉCHELLE: AUCUNE



DÉTAIL - BORDURE ABAISSÉE
ÉCHELLE: AUCUNE



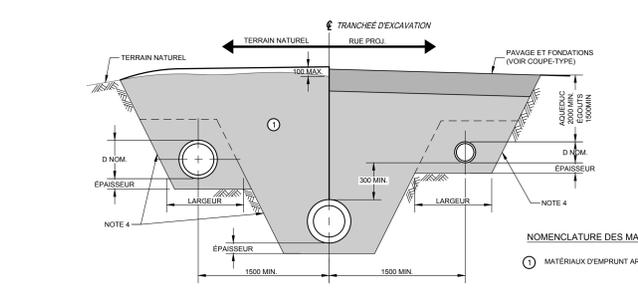
DÉTAIL - REMBLAYAGE D'UNE TRANCHEE POUR DEUX OU TROIS CONDUITES
ÉCHELLE: AUCUNE

NOTES:
1. LE PRÉSENT DÉTAIL COMPLÈTE OU REMPLACE LES EXIGENCES DU BNG 1809-3002018. L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER À CETTE NORME POUR LES DIMENSIONS DE L'ASSISE DES CONDUITES.
2. POUR LE PREMIER MÈTRE AU-DESSUS DE LA CONDUITE, SEULS LES DAMÈUSES, LES PLAQUES VIBRANTES ET LES ROULEAUX À TAMBOURS VIBRANTS DONT LA FORCE TOTALE APPLIQUÉE NE DÉPASSE PAS 5000 N SONT AUTORISÉS COMME ÉQUIPEMENT DE COMPACTATION.
3. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES SPÉCIFIÉS DEVONT RESPECTER LES EXIGENCES PERTINENTES DU CCDS, DERNIÈRE ÉDITION, DU MTO.
4. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
5. LA CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT DOIT AVOIR UNE DISTANCE VERTICALE MINIMALE DE 300mm PAR RAPPORT AU-DESSUS D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT, CONFORMÉMENT AU BNG 1809-3002018.

NOTES:
1. LE PRÉSENT DÉTAIL COMPLÈTE OU REMPLACE LES EXIGENCES DU BNG 1809-3002018. L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER À CETTE NORME POUR LES DIMENSIONS DE L'ASSISE DES CONDUITES.
2. POUR LE PREMIER MÈTRE AU-DESSUS DE LA CONDUITE, SEULS LES DAMÈUSES, LES PLAQUES VIBRANTES ET LES ROULEAUX À TAMBOURS VIBRANTS DONT LA FORCE TOTALE APPLIQUÉE NE DÉPASSE PAS 5000 N SONT AUTORISÉS COMME ÉQUIPEMENT DE COMPACTATION.
3. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES SPÉCIFIÉS DEVONT RESPECTER LES EXIGENCES PERTINENTES DU CCDS, DERNIÈRE ÉDITION, DU MTO.
4. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
5. LA CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT DOIT AVOIR UNE DISTANCE VERTICALE MINIMALE DE 300mm PAR RAPPORT AU-DESSUS D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT, CONFORMÉMENT AU BNG 1809-3002018.

NOTES:
1. LE PRÉSENT DÉTAIL COMPLÈTE OU REMPLACE LES EXIGENCES DU BNG 1809-3002018. L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER À CETTE NORME POUR LES DIMENSIONS DE L'ASSISE DES CONDUITES.
2. POUR LE PREMIER MÈTRE AU-DESSUS DE LA CONDUITE, SEULS LES DAMÈUSES, LES PLAQUES VIBRANTES ET LES ROULEAUX À TAMBOURS VIBRANTS DONT LA FORCE TOTALE APPLIQUÉE NE DÉPASSE PAS 5000 N SONT AUTORISÉS COMME ÉQUIPEMENT DE COMPACTATION.
3. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES SPÉCIFIÉS DEVONT RESPECTER LES EXIGENCES PERTINENTES DU CCDS, DERNIÈRE ÉDITION, DU MTO.
4. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
5. LA CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT DOIT AVOIR UNE DISTANCE VERTICALE MINIMALE DE 300mm PAR RAPPORT AU-DESSUS D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT, CONFORMÉMENT AU BNG 1809-3002018.

NOTES:
1. LE PRÉSENT DÉTAIL COMPLÈTE OU REMPLACE LES EXIGENCES DU BNG 1809-3002018. L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER À CETTE NORME POUR LES DIMENSIONS DE L'ASSISE DES CONDUITES.
2. POUR LE PREMIER MÈTRE AU-DESSUS DE LA CONDUITE, SEULS LES DAMÈUSES, LES PLAQUES VIBRANTES ET LES ROULEAUX À TAMBOURS VIBRANTS DONT LA FORCE TOTALE APPLIQUÉE NE DÉPASSE PAS 5000 N SONT AUTORISÉS COMME ÉQUIPEMENT DE COMPACTATION.
3. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES SPÉCIFIÉS DEVONT RESPECTER LES EXIGENCES PERTINENTES DU CCDS, DERNIÈRE ÉDITION, DU MTO.
4. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
5. LA CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT DOIT AVOIR UNE DISTANCE VERTICALE MINIMALE DE 300mm PAR RAPPORT AU-DESSUS D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT, CONFORMÉMENT AU BNG 1809-3002018.



DÉTAIL - CLOISON ÉTANCHE EN ARGILE POUR TROIS CONDUITES
ÉCHELLE: AUCUNE

NOTES:
1. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR LA PLEINE LARGEUR DE LA TRANCHEE ET AVOIR UNE ÉPAISSEUR DE 500mm LINÉAIRES. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES PERMEABLES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS DE LA TRANCHEE SUR CETTE SECTION.
2. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
3. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE JUSQU'AU NIVEAU DU ROC SANI, LORSQU'ELLE EST REQUISE.
4. L'ASSISE ET L'ENROBEMENT DE LA CONDUITE DOIVENT ÊTRE FAITS DE BENTONITE OU D'UN REMLAI SANS RETRAIT ET LEURS DIMENSIONS DOIVENT RESPECTER LES EXIGENCES DU DÉTAIL DE REMBLAYAGE DE TRANCHEE ET DU BNG 1809-3002018.

NOTES:
1. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR LA PLEINE LARGEUR DE LA TRANCHEE ET AVOIR UNE ÉPAISSEUR DE 500mm LINÉAIRES. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES PERMEABLES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS DE LA TRANCHEE SUR CETTE SECTION.
2. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
3. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE JUSQU'AU NIVEAU DU ROC SANI, LORSQU'ELLE EST REQUISE.
4. L'ASSISE ET L'ENROBEMENT DE LA CONDUITE DOIVENT ÊTRE FAITS DE BENTONITE OU D'UN REMLAI SANS RETRAIT ET LEURS DIMENSIONS DOIVENT RESPECTER LES EXIGENCES DU DÉTAIL DE REMBLAYAGE DE TRANCHEE ET DU BNG 1809-3002018.

NOTES:
1. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR LA PLEINE LARGEUR DE LA TRANCHEE ET AVOIR UNE ÉPAISSEUR DE 500mm LINÉAIRES. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES PERMEABLES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS DE LA TRANCHEE SUR CETTE SECTION.
2. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
3. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE JUSQU'AU NIVEAU DU ROC SANI, LORSQU'ELLE EST REQUISE.
4. L'ASSISE ET L'ENROBEMENT DE LA CONDUITE DOIVENT ÊTRE FAITS DE BENTONITE OU D'UN REMLAI SANS RETRAIT ET LEURS DIMENSIONS DOIVENT RESPECTER LES EXIGENCES DU DÉTAIL DE REMBLAYAGE DE TRANCHEE ET DU BNG 1809-3002018.

NOTES:
1. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR LA PLEINE LARGEUR DE LA TRANCHEE ET AVOIR UNE ÉPAISSEUR DE 500mm LINÉAIRES. TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES PERMEABLES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS DE LA TRANCHEE SUR CETTE SECTION.
2. LES PENTES DE DÉCAVATION DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CNEST, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL, EN MATIÈRE DE CIRCULATION DE VÉHICULES AUX ABORDS D'UN DREUSEMENT ET EN MATIÈRE DE STABILITÉ DES PENTES.
3. LA CLOISON ÉTANCHE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE JUSQU'AU NIVEAU DU ROC SANI, LORSQU'ELLE EST REQUISE.
4. L'ASSISE ET L'ENROBEMENT DE LA CONDUITE DOIVENT ÊTRE FAITS DE BENTONITE OU D'UN REMLAI SANS RETRAIT ET LEURS DIMENSIONS DOIVENT RESPECTER LES EXIGENCES DU DÉTAIL DE REMBLAYAGE DE TRANCHEE ET DU BNG 1809-3002018.

LÉGENDE		EXISTANT	PROJETÉ	
[Symbol]	BÂTIMENT	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ÉGOUT PLUVIAL	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ÉGOUT SANITAIRE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	REFOULEMENT	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ALÉVAGE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	SERVICE À ABANDONNER	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	LIGNE DE LOT	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	LIGNE DE SERVITUDE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ACCOTTEMENT	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	BORDURE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	TROTTOIR	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CLOTURE À MAILLES SERRÉES	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CLOTURE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CLASSIERE DE SÉCURITÉ	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	HAIE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	LIÈGE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ROSCALE ET/OU AMÉNAGEMENT PAYSAGER	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	HAUT DE TALUS	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	BAS DE TALUS	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	BORD FOSSÉ	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CENTRE FOSSÉ	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	MASSIF SOUTERRAIN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CÂBLE DISTRIBUCTION SOUTERRAIN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CÂBLE ÉLECTRIQUE/TELEPHONIQUE AERIEN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CÂBLE ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	MASSIF SOUTERRAIN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	PONCEAU	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	REGARD SANITAIRE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	REGARD PLUVIAL	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	REGARD PUISARD	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	PUISARD	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	PUISARD RECTANGULAIRE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	REGARD HYDRO	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	REGARD BELL	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	POSTE DE POMPAGE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	CHAMBRE DE VANNE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	BORNE-FONTAINE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	VANNE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENTRÉE DE SERVICES PRIVÉES	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	RÉDUIT	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	BOUCHON	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC TRANSFO	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC HAUBAN	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	LAMPADAIRE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	LAMPADAIRE PRIVÉ	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	PANNEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (H.Q.)	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	TRAVERSÉ ÉLECTRIQUE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	PANNEAU DE SIGNALISATION	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENSEIGNE DOUBLE ET SIMPLE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	FORAGE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ARBRES/ARBUSTES	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ARBRE À ABATRE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	SOLUCHE À ENLEVER ET À DISPOSER	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ÉLÉVATION	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ROC PROBABLE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENTRÉE DESCENDANTE	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	PAVAGE PROJETÉ	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	NOUVEAU PROJETÉ	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PAVAGE)	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (GRANULIER)	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PIÈRE NATURELLE)	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (PIÈRE ART)	[Symbol]	[Symbol]	
[Symbol]	ENTRÉE PRIVÉE (BÉTON)	[Symbol]	[Symbol]	



ÉMISSIONS / RÉVISIONS				
REV.	DATE	DESCRIPTION	Par	Par
02	09-03-2021	ÉMIS POUR SOUMISSION	E.V.	E.V.
01	22-12-2020	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 70%	E.V.	E.V.
00	20-02-2020	ÉMIS POUR SOUMISSION (ANNULÉ)	B.C.	B.C.

PROJET
RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES
PLACE DE BRETAGNE
ET AVENUE BAYARD

TITRE
PLACE DE BRETAGNE
CÔTÉ PAVAGE
CH. 0+740 @ 0+970

VILLE DE CANDIAC
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

CANDIAC
ma ville sous les arbres

100, boulevard Montcalm
Candiac (Québec) J8B 3L4
Téléphone: (450) 444-0000
Téléfax: (450) 444-0000

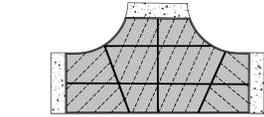
Proposé: **É. VILLENEUVE, ing.** Echelle: **INDIQUÉE**
Destiné: **F. AMROUN, tech.** Date: **21-11-2019**
Validé: **C. QUENVILLE, tech.** Planche: **06 de 07**
Approuvé: **É. VILLENEUVE, ing.**

Nombre de contrat: **2106-ST**

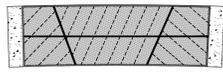
Nombre de projet: **ST-2018-12** Discipline: **CIV** Nombre de dessin: **06** Révision: **02**

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR CONSTRUCTION
PAR: É. VILLENEUVE, ing. DATE: 09-03-2021

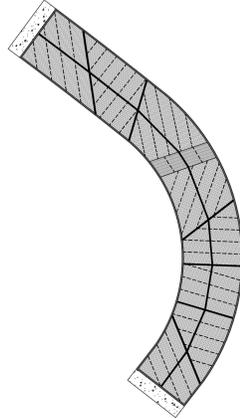
JOINT DE DILATATION (DÉTAIL 2)	
TRAIT DE SCIE COLMATÉ (DÉTAIL 3)	



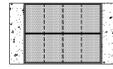
DÉTAIL - PATRON DE JOINTS ET TRAIT DE SCIE -
PLATEAU DE RALENTISSEMENT No 1
Echelle: AUCUNE



DÉTAIL - PATRON DE JOINTS ET TRAIT DE SCIE -
PLATEAU DE RALENTISSEMENT No 3
Echelle: AUCUNE



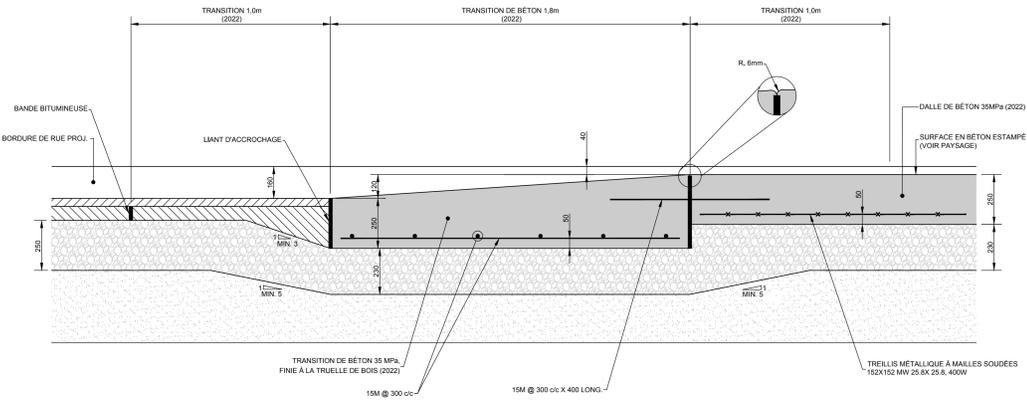
DÉTAIL - PATRON DE JOINTS ET TRAIT DE SCIE -
PLATEAU DE RALENTISSEMENT No 2
Echelle: AUCUNE



DÉTAIL - PATRON DE JOINTS ET TRAIT DE SCIE -
PLATEAU DE RALENTISSEMENT No 4
Echelle: AUCUNE

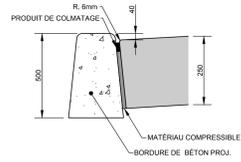
NOTES:

- LES JOINTS ET LES TRAIT DE SCIE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS DANS LE SENS ET SELON L'ANGLE DES MOTIFS DE BÉTON ESTAMPÉ INDICQUÉS SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER.
- UN JOINT DE DILATATION (DÉTAIL 2) DOIT ÊTRE RÉALISÉ AU CENTRE DE CHAQUE PLATEAU DE RALENTISSEMENT.
- LES TRAIT DE SCIE (DÉTAIL 3) DOIVENT ÊTRE ÉQUIDISTANTS DANS CHAQUE SECTION DE DALLE (ENTRE 2 JOINTS) À UNE DISTANCE APPROXIMATIVE DE 1,5m C.C.

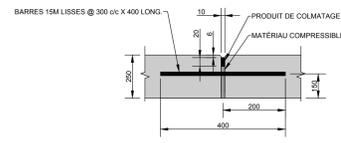


NOTE:
• LA TRANSITION EST CONSTRUITE EN 2 SECTIONS ÉQUIVALENTES CORRESPONDANT À LA MOITIÉ DE LA LARGEUR DE LA CHAUSSEE.

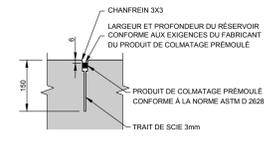
COUPE-TYPE PLATEAU DE RALENTISSEMENT
Echelle: AUCUNE



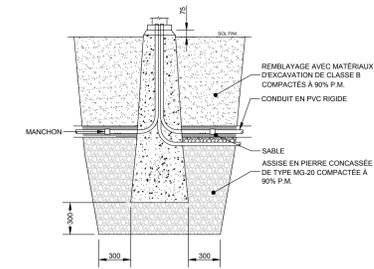
DÉTAIL 1 - RACCORDEMENT DE LA DALLE DE BÉTON
AUX BORDURES DE RUE
Echelle: AUCUNE



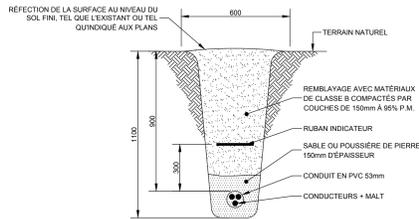
DÉTAIL 2 - JOINT DE DILATATION
Echelle: AUCUNE



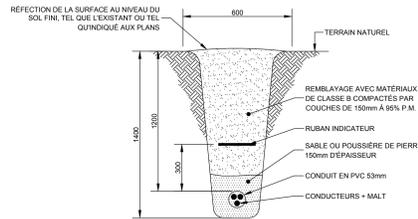
DÉTAIL 3 - TRAIT DE SCIE COLMATÉS
Echelle: AUCUNE



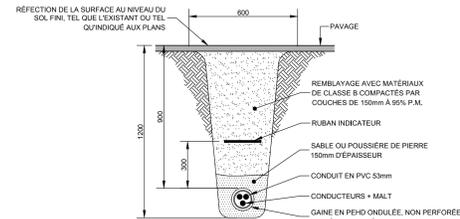
DÉTAIL - REMBLAYAGE D'UNE BASE DE LAMPADAIRE EXISTANTE
Echelle: AUCUNE



COUPE-TYPE - TRANCHÉE TYPE "A" - HORS CHAUSSEE
Echelle: AUCUNE



COUPE-TYPE - TRANCHÉE TYPE "B" -
CROISEMENT D'UNE CONDUITE DE GAZ
Echelle: AUCUNE



COUPE-TYPE - TRANCHÉE TYPE "C" - SOUS LA RUE
Echelle: AUCUNE

EXISTANT	PROJETÉ	
		BÂTIMENT
		ÉGOUT PLUVIAL
		ÉGOUT SANITAIRE
		REFOULEMENT
		AQUEDUC
		SERVICE À ABANDONNER
		LIGNE DE LOT
		LIGNE DE SERVITUDE
		ACCOTTEMENT
		BORDURE
		TROTTOIR
		CLOTURE À MALLÉS SERRÉES
		CLOTURE
		CLÔTURE DE SÉCURITÉ
		HAIE
		ROSCALLE ET/OU AMÉNAGEMENT PAYSAGER
		HAUT DE TALUS
		BAS DE TALUS
		BORD FOSSÉ
		CENTRE FOSSÉ
		ÉGOUT
		CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
		CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN
		CÂBL D'ÉLECTRIFICATION SOUTERRAIN
		CÂBLE ÉLECTRIQUE/TELEPHONIQUE AERIEN
		CÂBLE ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN
		MASSIFS SOUTERRAINS
		PONCEAU
		REGARD SANITAIRE
		REGARD PLUVIAL
		REGARD
		PUSIARD
		PUSIARD RECTANGULAIRE
		REGARD BELL
		POSTE DE POMPAGE
		CHAMBRE DE VANNE
		BORNE-FONTAINE
		VANNE
		ENTRÉE DE SERVICES PRIVÉES
		RÉDUIT
		BOUCHON
		POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE
		POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC TRANSFO
		POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE
		POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO
		POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE AVEC HAUBAN
		LAMPADAIRE
		LAMPADAIRE PRIVÉ
		PANNEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
		TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (H.G.)
		TRAVERSE ÉLECTRIQUE
		PANNEAU DE SIGNALISATION
		ENSEIGNE DOUBLE ET SIMPLE
		FORAGE
		ARBRES/ARBUSTES
		ARBRE À ABATRE
		SOLUCHE À ENLEVER ET À DISPOSER
		ÉLÉVATION
		RACCORDEMENT AU PAVAGE EXISTANT
		ROC PROBABLE
		ENTRÉE DESCENDANTE
		PAVAGE PROJETÉ
		NOUVEAU PROJETÉ
		ENTRÉE PRIVÉE (PAVAGE)
		ENTRÉE PRIVÉE (GRAVIER)
		ENTRÉE PRIVÉE (PIÈRE NATURELLE)
		ENTRÉE PRIVÉE (PAVE-LIN)
		ENTRÉE PRIVÉE (BÉTON)



REV	DATE	DESCRIPTION	PROJÉTÉ	PAR
02	09-03-2021	ÉMISSION POUR SOUMISSION	E.V.	E.V.
01	22-12-2020	ÉMISSION POUR COMMENTAIRES 70% NON ÉMIS	E.V.	E.V.
00	20-02-2020	ÉMISSION POUR SOUMISSION (ANNULÉ)	B.C.	B.C.

Projet: **RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PLACE DE BRÉTAGNE ET AVENUE BAYARD**

Titre: **COUPES ET DÉTAILS**

VILLE DE CANDIAC
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

CANDIAC
ma ville sous les arbres

Proposé: **É. VILLENEUVE, ing.** Echelle: **INDIQUÉE**
 Dessiné: **F. AMROUN, tech.** Date: **21-11-2019**
 Validé: **C. QUENVILLE, tech.** Planche: **07 de 07**
 Approuvé: **É. VILLENEUVE, ing.**

Numéro de contrat: **2106-ST**

Numéro de projet: **ST-2018-12** Discipline: **CIV** Numéro de dessin: **07** Révision: **02**

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR CONSTRUCTION

PAR: **É. VILLENEUVE, ing.** DATE: **09-03-2021**